

Direction Fret Charbon Acier

Compte-rendu

Réunion DP3 Plateforme Lorraine du 28 février 2013

Représentants de la Direction :

PANNIER Rémi Président DP3 Lorraine

LEFEVRE Patrick Responsable RS DFCA AQUILANTI Bruno Conseiller RS DFCA

Le président ouvre à 09h25 la réunion des Délégués du Personnel comptant pour le 1er bimestre 2013.

Une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur CHRISTOPHE décédé le 18 Décembre 2012.

La séance est levée à 16h40.

Prochaine réunion : Mercredi 24 Avril 2013 Salle Forray 1, 2, 3, Direction Régionale de Metz.

SOMMAIRE

1	Organisation du travail
2	Effectifs
3	Réglementation du travail
4	Rémunération
5	Formation
6	Divers
7	Hors compétence

1 Organisation du travail

1 ---La délégation demande, suite aux nouveaux trafics gagnés et aux trains déroutés d'Uckange vers Thionville si un renfort est prévu pour les dimanche après-midi ?

Exceptées les situations d'aléas, il n'y a pas d'évolution du plan de transport tel que mentionné dans la question

2 ---La délégation demande le nombre de wagons débranchés à Woippy depuis le début de l'année, mois par mois et comparé à l'année dernière ?

Janvier 2013 : 18774

Janvier 2012 : 20827

3 ---La délégation demande des effectifs supplémentaires au relais de Woippy suite à la suppression des relais à Metz-Sablon

Il n'est pas prévu de modifier l'organisation du travail en ce sens concernant la gestion du faisceau relais de Woippy

4 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent une note de service qui stipule que les agents qui vont en Allemagne sont autorisés à effectuer de la manoeuvre à l'aide d'un téléphone portable ? (comme BCB)

La question a été transmise à la DSEM AL afin d'essayer d'uniformiser les procédures des ADC

5 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent que cesse les relevés de train sur le trafic BCB ?

Question en cours de traitement

6 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent que la durée de la PC sur la 185000 soit augmentée de 2 min comme prévu ?

La modification de la procédure technique impose désormais aux ADC d'ouvrir les trappes des sablières pour en vérifier le contenu Cette opération est actuellement réalisée sur l'ensemble des EM autres que les BR185 Il n'est pas prévu d'allouer un temps supplémentaire lors de la PC de l'engin DB 185000

7 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent quels sont les projets de commande centralisée des ADC ?

A ce jour, il n'existe pas de projet en ce sens

8 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent s'il existe un projet d'accueil du roulement DFCE sur la plate-forme WPY ?

A ce jour, il n'existe pas de projet en ce sens

9 ---Comment se fait-il que la direction a demandé à des agents de Pont A Mousson et à un CRML de Woippy d'effectuer des heures supplémentaires le mercredi 30 octobre 2013 ?

Cette situation s'est produite le 30 Janvier 2013 Quand la production l'exige pour terminer l'achèvement d'un travail commandé, la réglementation du travail prévoit le dépassement de la durée du service

10 ---Le transfert de l'activité Kombiverkehr de Metz Sablon sur Woippy n'est effectif que depuis le 14 janvier dernier mais déjà, il apparaît clairement que la situation voulue par la Direction n'est pas au rendez-vous !

Depuis cette date, de nombreux dysfonctionnements se sont faits jour et ce, relativement au manque de formation des agents du site ainsi que des retards fréquents

Dès lors, la délégation demande que la Direction nous communique :

-les « ratés » enregistrés, -le nombre de trains n'ayant pas marqué l'arrêt à Woippy tel que prévu, -le nombre de rames ML/MC n'ayant pas été acheminées tel que le plan de

transport le prévoyait

Avant que le ou les clients n'envisagent de se tourner vers la concurrence, il serait temps que la Direction réagisse et envisage de remettre cette activité à Metz Sablon qui donnait entière satisfaction

Ce report d'activité est accompagné au quotidien par les équipes de de DFCE, MLMC et la PF Lorraine Une phase transitoire d'adaptation est nécessaire afin d'identifier et de résorber les quelques dysfonctionnements pouvant être constatés Les renseignements demandés ne font l'objet d'aucune statistique

2 Effectifs

11 ---La délégation demande combien de cheminots de la DFCA sont détachés dans des filiales du groupe depuis les dernières DP

---La délégation demande quelles sont les agents qui sont détachés dans d'autres services ou établissements Y a-t-il des prévisions de détachements depuis les dernières DP ?

---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent combien d'agents de la plateforme FRET LORRAINE sont détachés hors région ou sur une autre entité ?

---La délégation demande que la direction nous fournisse, à fin janvier 2013, le nombre d'agents (exploitation et traction) dépendant du périmètre de notre instance détaché, sur quel établissement et jusqu'à quand

Pour ceux dont le contrat n'a pas été renouvelé, la délégation souhaite connaître leur nouvelle affectation au sein de la Plateforme Lorraine

Aucun agent détaché en filiale depuis la dernière DP

42 Agents sont en situation de détachements : -18 agents TB -6 agents TA -12 agents Exploitation -6 agents de l'encadrement 1 agent de l'exploitation doit être détaché courant Mars

24 agents sont en situation de détachement hors région ou dans une autre entité A fin janvier, il n'est pas recensé d'agents en retour de détachement

12 ---La délégation demande le nombre d'agents en CPA

---La délégation demande une réactualisation du tableau au 1er février 2013 en ce qui concerne :

-d'une part, le nombre d'agents actuellement en CPA ainsi que les dates de fin d'activité, -et, d'autre part, le nombre d'agents ayant fait part d'une demande de CPA

14 agents en CPA sur la Plateforme Lorraine (2 Traction / 12 Exploitation) : -3 agents en fin d'activité (02/2013) -4 agents en cours (fin d'activité Mars-Avril-Mai-Juin) -5 agents ont présenté une demande

13 ---La délégation demande de départ à la retraite depuis les dernières DP

---La délégation demande le nombre et le service des agents ayant fait leur demande de départ en retraite

---La délégation demande communication des évolutions connues, depuis la réunion DP de décembre dernier, en termes de cessation d'activité, à savoir : -le nombre d'agents susceptible de partir en retraite d'ici la fin du 1er semestre 2013, -les mesures, en termes d'embauches, prises par la Direction afin de pallier ces départs

-2 demandes de départs à la retraite pour la traction sur la résidence Traction Woippy -5 agents exploitation ont une prévision de cessation d'activité à fin juin 2013

Une étude portant sur l'adaptation des ressources à la charge de travail actuelle est en cours

14 ---La délégation demande le nombre de réforme engagé depuis les dernières DP

---La délégation demande communication du nombre de réformes en cours actuellement sur le périmètre de la DP3 Lorraine

Traction: aucune Exploitation : 2 réformes en cours

15 ---La délégation demande le comparatif d'agent en ILD sur la DP3 à fin 2011 par rapport à fin 2102

---La délégation demande, au 1er février 2013, d'une part, à connaître le nombre d'agents en ILD par grade et, d'autre part, si tous sont remplacés. Si tel ne devait pas être le cas, la délégation demande que la Direction s'explique à ce sujet

-ILD Traction : 2 CRLP

-ILD Exploitation: 8 agents en ILD répartis de la manière suivante : AMVHM : 2 AMVM : 1 AMVK : 1 AMVKH : 1 AMVKHM : 2 ATENPV : 1 La couverture des postes est assurée par le personnel de réserve. Lorsque la couverture de ces derniers n'est pas nécessaire au fonctionnement de l'organisation, il est procédé à des périodes de figeage

16 ---La délégation demande combien d'agents du FRET du périmètre de la plateforme Lorraine, ont changé de filière depuis le début d'année ?

Depuis le début de l'année 2013, 5 mutations vers d'autres activités sont effectives : -1 vers EV Lorraine -1 vers ET Lorraine -2 vers Infralog Lorraine (dont 1 reconversion) -1 Hors Région (Technicentre)

17 ---La délégation demande le nom des agents du service logistique de Woippy appartenant au CO de ce service ?

Document en pièce jointe

18 ---La délégation demande à connaître la liste des postes disponibles sur la DFCA ?

---La délégation demande, d'une part, communication de la liste des postes vacants présentée lors de la réunion DP de décembre dernier, réactualisée si nécessaire, dépendant du périmètre de notre instance et, d'autre part, quelles sont les mesures mises en oeuvre par la Direction pour les combler

La liste est la suivante : 2 réceptionnistes D 1 Départ Nord 1 camionnette 2 RAT/Attelages 1 Coordinateur Manoeuvre F 1 brigadier UCKANGE 1 agent desserte MZ NORD 2 agents desserte Navette PAM 1 agent de manoeuvre PAM dessertes 1 opérateur relais Thionville 2 agents de desserte Varangéville

La couverture des postes est assurée par le personnel de réserve Lorsque la couverture de ces derniers n'est pas nécessaire au fonctionnement de l'organisation, il est procédé à des périodes de figeage

19 ---La délégation demande combien d'agents de la DFCA sont actuellement dans l'EME et ceux-ci détaillé par UE

---La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires : évolution du personnel FRET placé à l'EME, détaillée par UA depuis la dernière DP ?

---La délégation demande à connaître, au 1er février 2013, sur le périmètre de notre instance :

- le nombre d'agents conventionné EME, • le nombre d'agents « accompagné » par l'EME, • combien d'agents ont des missions en cours et pour quels établissements, • combien d'agents ont retrouvé un poste de travail et dans quels établissements Outre les éléments statistiques ci-dessus, la délégation demande que la Direction nous communique, depuis la création de la DFCA, pour la partie Lorraine :

- le nombre d'agents ayant transité via l'EME, • le nombre d'agents ayant retrouvé un emploi pérenne sur un poste du CO par le biais de l'EME, • la liste des établissements prenants, • les grades de ces agents 30 agents de la Plateforme Lorraine sont actuellement conventionnés :

-21 agents du CPL -4 agents des sites de dessertes -3 agents de l'encadrement -2 agents du triage

-30 agents (grade CSRMV-AMGM-AMVK-AMVM) sont en mission pour les établissements suivants : EVLEE-INFRALOG-Technicentre Lorraine-Services généraux-Ingénierie-DDTER-EIC-DSEM-DFCA -44 agents ont transité via EME depuis 2010

Agents en convention ayant été mutés sur un poste pérenne en 2012 : -2 mutations EIC -1 mutation ECT -1 mutation DFCA

Prévision 2013 : -1 ECT -1 Services Généraux -3 EIC -1 EV LEE -1 Infraclog

20 ---La délégation demande le comparatif détaillé des effectifs par collèges et par CO à fin 2011 et fin 2012

---Reprise question n°29, réunion DP du 6 décembre 2012

La réponse à notre requête est incomplète ; en effet, seul le CO figure sur le registre et encore, celui-ci ne concerne que les personnels sédentaires !

C'est pourquoi, la délégation réitère sa demande à savoir, d'une part, une présentation du calcul du dimensionnement des effectifs nécessaires sur le périmètre de la DP3 Lorraine et, d'autre part, un parallèle par rapport à l'exercice précédent à la même période

En outre, nous demandons communication de l'effectif à disposition dépendant du périmètre de l'instance, au 1er décembre 2012, tous ces éléments nous ayant déjà été communiqués par le passé

Sédentaires: CO au 31/12/2011 = 513 ED au 31/12/2011 = 522

CO au 31/12/2012 = 391 ED au 31/12/2012 = 413

Traction: En 2011: TA Effectif nécessaire: 76 Effectif utilisable: 81 TB

Effectif nécessaire: 152 Effectif utilisable: 151

En 2012: TA Effectif nécessaire: 76 Effectif utilisable: 80 TB Effectif nécessaire: 137 Effectif utilisable: 140

21 ---La délégation demande où en est la direction dans son processus d'appel à volontaire pour intégrer les roulements interopérables ?

KI 3 : 2 ADC de WPY,

KI 2 : 1 ADC de WPY

22 ---La délégation demande si les ADC sont toujours en sureffectifs sur la plateforme Lorraine au changement de service de décembre ? Et si oui à qu'elle endroit et combien ?

---La délégation UNSA-Cheminots demande s'il y a des agents TA et TB en sureffectif sur la plateforme Si oui, où et combien ?

+ 3 TA (FB/PAM, 1 THL, 1 WPY) et 1 TB (WPY) 23 ---La délégation demande si d'autres CRML de la plateforme Lorraine vont être mutés sur SG

Plus de besoin sur SG dans l'immédiat

24 ---La délégation demande à connaître dans quel établissement se situe les besoins de CRML et de TB pour des mutations ou des détachements ?

Les besoins se situent principalement sur la région parisienne

25 ---La délégation demande la date des futures nominations des 4 derniers CRML ayant obtenu leurs examens

---La délégation demande quand les CRML en attente de nominations intégreront un roulement ?

Pas d'évolution depuis les dernières DP

« Lorsque des besoins apparaîtront dans cette spécialité, les agents en attente de nomination seront interrogés selon le processus en vigueur quant au choix de la résidence souhaitée »

26 ---La délégation demande si de nouvelles directives ont été prises pour 2013 par la direction de la traction pour contraindre les établissements voyageurs de prendre les effectifs en surplus du Fret

Pas d'évolution depuis la dernière DP

« Un cadrage de la Direction de la Traction à destination des établissements Traction est en cours d'élaboration »

27 ---La délégation demande un point sur les demandes de mutations (notamment du Fret vers TER) Quel suivi est assuré pour ces agents

---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent le listing des demandes de mutation en cours, ainsi que le listing des mutations réalisées ?

Exploitation : -1 demande de mutation vers EV Lorraine est en cours de réalisation et, depuis le 01/01/2012, 6 agents ont fait acte de candidature pour un emploi à l'EV Lorraine Le suivi est géré par l'EME Lorraine via la bourse à l'emploi

Traction: tableau joint en annexe

28 ---La délégation demande la pérennité des passerelles fret vers voyageur et les réponses apporté aux agents de THL et de WPY ayant formulé une demande

La pérennité des passerelles Fret vers Voyageurs est garantie Les demandes de mutation sont traitées entre les établissements prenants et cédant selon les besoins

29 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires : nombre de postes figés et non tenus depuis la dernière DP par UA ?

Blainville : Figés 131 – Non tenus : 15 Thionville : Figés : 77 -Non tenus : 20 Woippy : Figés 90 – Non tenus : 196

30 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires : Tous les jours des postes sont non tenus, que compte faire la direction pour remédier à la situation ?

Il est fait appel au personnel de réserve pour assurer la couverture des postes lorsque ces derniers se révèlent nécessaires au fonctionnement de l'organisation le jour considéré Lorsque la couverture de ces derniers n'est pas nécessaire au fonctionnement de l'organisation, il est procédé à des périodes de figeage

31 ---La délégation demande que soit fourni un listing complet des agents de la plateforme Lorraine tous collègues ainsi que les mouvements du personnel, sous forme numérique

Listing déjà fourni en Janvier 2013

Tableaux des mouvements du personnel joint en annexe

32 ---La délégation demande que la Direction nous communique, au 31 décembre 2012, pour le périmètre de notre instance, le nombre de congés, repos et fériés non amortis

Le solde au 31 décembre 2012 est : CA : 1346 RP : 427 RF: 421

33 ---La délégation souhaite connaître, au 1er février 2013, le nombre d'agents à temps partiel, ainsi que les pourcentages par grade

Sédentaires : 14 agents à temps partiel répartis de la manière suivante : AMVHM : 1 à 50% AMVH : 1 à 80% AMVK : 2 (50% et 80%) AMVKH : 1 à 56 95% AMVKHM : 5 à 50% CSRMV : 2 à 50% AADSP : 1 à 80% CTMVP : 1 à 50%

Traction : 7 agents à temps partiel répartis de la manière suivante : CRLP : 6 (3 à 50%, 3 à 91 40%)
CRMLP : 1 à 85 65%

34 ---La délégation demande communication du CO détaillé ainsi que de l'ED de la gare de Conflans Jarny

CO : 6 (PF AMV-1 AMVM-2 – RE AMV-2 AMVM – 1) ED : 7

3 Réglementation du travail

35 ---La délégation demande le nombre de JS ayants données lieu au paiement d'indemnités pour prolongations accidentelles de la durée du travail des roulements CRML de l'UT Fret Lorraine depuis septembre, ceci détaillé par roulement et JS

Le nombre de JS ayant donné lieu au paiement de l'indemnité pour prolongations accidentelles de la durée du travail est de : Septembre 2012 : ... 292 JS Octobre 2012 : 381 JS Novembre 2012 : ...
363 JS Décembre 2012 : ... 243 JS Janvier 2013 : 299 JS

36 ---La délégation demande si l'ensemble des ADC de la plateforme Lorraine ont bien eu leurs 10 RM annuel ?

La moyenne par ADC avoisine les 10 RM sur l'exercice 2012

37 ---La délégation SUD Rail demande que la commande soit plus réactive lors de problèmes survenus en ligne pour des crl notamment sur ce qui s'est passé avec un crl de Woippy à qui l'on a demandé de prendre une coupure sur la machine et dans un évitement à Hirson en date du 06/02/2013? Un rappel du rh 0077 doit être fait...

Le cas évoqué est issu d'un aléa en ligne La décision prise a été adaptée au contexte et avait pour but de permettre à l'agent de bénéficier d'un temps de pause dans sa journée de travail

38 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires : Un point soit fait concernant l'attribution des heures AH pour les agents repris à la consigne L'UNSA a tenu HIS comme indiquée sur le calendrier Les documents ne sont pas présents dans les postes pour le pointage des agents le jour de HIS

---La délégation demande, conformément au RH 0148, communication du nombre d'agents ayant bénéficié de l'AH pour l'année 2012 sur le périmètre du triage de Woippy, siège compris

Le pointage des agents a été repris conformément à la consigne DFN FR00701 et au calendrier 2013 Les documents adéquats sont transmis à chaque réunion dans les postes

Le nombre d'agents concernés par l'attribution de l'AH est le suivant : -Ex : 259 agents -TA/TB : 231 agents

39 ---La dégradation de l'emploi sur le périmètre de la Plateforme Lorraine conduit la direction à s'affranchir de la réglementation du personnel

Après le report des congés, les repos périodiques et supplémentaires constituent la nouvelle variable d'ajustement à la politique engagée par la direction

Le nombre de repos dû à chaque agent est la résultante du régime de travail et de la prise en compte des absences éventuelles au cours de l'exercice considéré Ces repos permettent de respecter la durée annuelle du travail La non attribution du nombre de repos réglementaires contribue au dépassement de la durée annuelle du travail

En conséquence, la délégation et les agents demandent :

-le respect des conditions d'attribution prévues par la réglementation du travail,

-communication du nombre d'agents dépendant du périmètre de notre instance

qui, en 2012, ont dépassé la durée conventionnelle du travail et dans quelle mesure,

-si ces heures supplémentaires leur ont bien été rétribuées

La commande du personnel est réalisée selon les règles prévues à la directive RH 0077 Au titre de l'année 2012, 35 agents sont concernés pour 75 RP non attribués Un programme est élaboré pour l'attribution des RA (Repos périodique de l'année A-1)

40 ---L'entreprise SNCF a une application discriminatoire de la journée de solidarité au détriment des agents de réserve ; en effet, ils sont les seuls à avoir vu leur DJS augmentée de 2 minutes

En conséquence, la délégation demande, dans le respect de l'équité, que les agents de réserve soient recredités des 7H00 retirées indûment au titre de l'année 2012 et que ces heures fassent l'objet d'un rappel de rémunération dans le respect de la réglementation (indemnités heures supplémentaires normales programmées et/ou indemnités heures supplémentaires majorées 25 % programmées)

Le nécessaire sera fait

41 ---La délégation demande que la Direction nous précise quel est le référentiel sur lequel elle s'appuie pour imposer des congés contre la volonté des agents

L'attribution des congés ressort de la gestion d'utilisation Les dispositions sont décrites dans la directive RH 0143 « Congés du personnel du cadre permanent »

4 Rémunération

42 ---La délégation demande une gratification exceptionnelle pour l'agent ayant subi les périodes de froid de cette hiver

---La délégation demande une majoration de la prime de travail pour les agents exposés pendant leur service aux contraintes climatiques exceptionnelles de ce début d'année 2013

Il n'est pas prévu l'attribution d'une prime de froid spécifique collective et systématique, chaque situation est étudiée au cas par cas par les DPx

43 ---La délégation demande à prendre connaissance des 5 plus fortes et des 5 plus faibles primes de traction de tous les roulements de l'UT Lorraine, ainsi que les différentes PMJR

---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent les primes moyennes et les PMJR par roulement sur la plateforme WPY ?

Tableaux joints en annexe

44 ---La délégation SUD Rail pourquoi certains agents ne touchent plus la prime de langue dans le roulement 163 depuis qu'ils ont obtenu un niveau ou une position ? que compte faire la direction pour enrayer ce phénomène ? Va-t-il y avoir un remboursement rétroactif ? (cas concret Mr ARNOULD Jean-François)

Le remboursement est réalisé et sera mandaté sur la solde de Mars Les opératrices du CMGA sont vigilantes sur ce sujet

45 ---Régulièrement, le train de desserte en provenance de Woippy arrive en retard à Champigneulle comme par exemple le mardi 4 février dernier Comment la direction explique-t-elle qu'elle demande aux agents de matinée d'effectuer des heures supplémentaires payées arrondies par le DPX, d'une gratification exceptionnelle d'un montant non communiqué alors que des agents exerçant les mêmes fonctions, commandés renfort en soirée à Champigneulle, sont complètement exclus de la production ? Serait-ce dû à leur appartenance syndicale ? Ou bien s'agit-il de mesures de représailles parce qu'ils refusent la mobilité forcée ?

Lorsque des aléas de production surviennent empêchant la réalisation des prestations clients telles qu'initialement prévues, il est nécessaire que l'organisation du travail identifiée assure la continuité du service avec, notamment, des agents formés et habilités aux différentes fonctions de sécurité exigées Selon le cas, ces agents sont alors considérés en dépassement de la durée de service et rémunérés en conséquence

46 ---En réponse à une question de la , la direction a rappelé les conditions d'attribution de la prime de réserve en citant explicitement le règlement ad hoc Comment se fait-il qu'au niveau de la plateforme Woippy, il existe des cas particuliers ? La délégation demande une égalité de traitement entre tous les agents

La prime de réserve est attribuée aux agents sans distinction en application de la procédure RH 00130 Les éventuels cas particuliers sont à identifier

5 Formation 47 ---La délégation demande si des CRML qui viennent de réaliser la formation MA100 intégreront un roulement ligne au changement de service ?

Il n'est pas prévu d'intégrer dans un roulement avec compétences MA 100 les agents en question Ces derniers sont utilisés sur les compétences Manoeuvres de leur roulement (et MA 100 en remplacement)

48 ---La délégation demande le bilan des formations MA100

La dernière formation d'extension MA100 s'est déroulée du 12 novembre au 24 janvier La formation a débuté avec 3 stagiaires Un stagiaire a décidé d'arrêter la formation début décembre Les évaluations de fin de formation ont été positives pour les deux stagiaires

49 ---La délégation demande le bilan des dernières formations engins moteurs

Un conducteur de Blainville a été formé BB60000 en novembre

Un conducteur de Blainville a été formé BB27000-37000 en décembre

50 ---La délégation demande le bilan des évaluations langues pour les agents souhaitant intégrer un roulement interopérable ?

Les 3 ADC en formation linguistique ont intégré la formation linguistique dans un même groupe de niveau en janvier 2013

51 ---La délégation demande le bilan chiffré des choix des CRML depuis votre consultation sur les choix de chacun d'intégrer ou non une formation TA vers TB ?

25 conducteurs se sont déclarés volontaires pour accéder à une école TA vers TB

Le choix des conducteurs sera fait lorsqu'il y aura des besoins de formation

52 ---La délégation demande si des CRML de la plateforme vont intégrer une formation TA vers TB en région parisienne ?

Aucun CRML de la Plateforme Lorraine n'est concerné par une telle démarche

53 ---La délégation demande si la direction souhaite une évolution des compétences au niveau du métier des conducteurs interopérable, connaissance lignes, engins moteur, visite des trains...

Pas d'évolution envisagée à ce jour

54 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires : Le personnel de réserve n'est plus adapté à la nouvelle organisation du site de Woippy CPL Débranchement Formation les agents remplacent sur les trois sites ce qui entraîne des postes non tenus Des formations sont-elles prévues ? Si oui, peut-on avoir la répartition ?

Le calcul du personnel de réserve est réalisé en tenant compte des besoins de remplacement par équipe et correspond à ce qui a été identifié Le cas échéant, des formations seront engagées

55 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent s'il y aura des nouvelles écoles TA & TB sur la plateforme FRET LORRAINE ?

Il n'est pas prévu d'école TA et TB pour le Fret (léger sureffectif TA et TB) Néanmoins, il y aurait pour début 2014 des besoins en TB sur l'ET Lorraine TA sur TB voy demandée pour le dernier trimestre 2013 mais rien à ce jour n'est encore acté

56 ---La délégation demande communication du nombre d'EIF réalisé au 31 décembre 2012 sur le périmètre de la DP3 Lorraine ainsi que leur déclinaison, en termes de pourcentage, par rapport à l'effectif pour chaque UA, UT et collègue

Le taux global de réalisation des EIF s'élève à 70% Il n'est pas tenu d'autre statistique complémentaire

6 Divers

57 ---La délégation demande le nombre de SU depuis le début de l'année, sur le périmètre de la DFCA et de la plateforme Lorraine ?

Ces statistiques ne sont pas tenues

58 ---La délégation demande le bilan du nombre de journées non couvertes mois par mois

Janvier 2013 : 1 JNC TB – 0 JNC TA

59 ---La délégation demande le nombre de JNC et JSU pour les ADC des différentes résidences de l'UT Lorraine (1er et 2ème trimestres 2011/ 1er et 2ème trimestres 2012), ceci par roulement De plus nous aimerions connaître le nombre d'inutilisé maxi par agents

---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent à connaître le nombre de journées non utilisées en roulement (JNU) par agents sur les différentes résidences de la plateforme FRET LORRAINE depuis les dernières DP ?

Ces statistiques ne sont pas tenues

60 ---La délégation demande le nombre de kilomètres moyens par JS, réalisés par les CRML de la plateforme Lorraine, et son évolution depuis les DP ?

La réponse sera fournie au compte-rendu si ces données sont reçues du National

61 ---La délégation demande à connaître le tableau reprenant les évolutions concernant les différents roulements de l'UT Lorraine (kms, septième etc)

Ces statistiques ne sont pas tenues

62 ---La délégation demande les statistiques des fêtes de fin d'année ayant été accordé aux ADC de la plateforme Lorraine

Le 25/12/2012 123 TB en Absence (dont 93 RF) 78 TA en Absence (dont 60 RF)

Le 01/01/2013 127 TB en Absence (dont 90 RF) 76 TA en Absence (dont 71 RF)

63 ---La délégation demande le respect des via et évo des BS des ADC

Les opératrices de la cellule concernée travaillent en ce sens

64 ---La délégation SUD Rail demande pourquoi aucun affichage concernant les élections au CA n'a été fait sur les différents sites ?? (Liste des OS, lieux des bureaux de vote.....)

Les documents afférents aux élections des membres du conseil d'administration ont fait l'objet d'un affichage sur les sites concernés

65 ---La délégation SUD Rail demande que les chambres lors des rhr soient retenues jusqu'à la prise de service de l'agent

Les commandes sont réalisées de la fin de service à la prise de service sur les lieux de repos hors résidence Dans certains cas de prise de service intervenant après 12h, la chambre peut être réservé jusqu'à 12h avec précision en marge de la commande de l'agent L'agent a la possibilité de signaler au GM son besoin d'occupation qui modifiera la réservation en conséquence

66 ---La délégation SUD Rail demande pourquoi les agents doivent remplir des feuilles de déplacement lors de JM ? (cas survenus à Thionville)

Les allocations relevant du régime général doivent faire l'objet d'un relevé de déplacement afin d'être en règle avec les contrôles initiés par l'URSSAF Cela facilite aussi le travail des agents de la cellule AMETISTE

67 ---La délégation SUD Rail demande ce que compte faire l'entreprise suite aux problèmes rencontrés par un agent du 163 avec notre « soi disant » partenaire ITL lors de la journée H612 train 43224 ? nous espérons une réponse en séance car cela ne concerne pas uniquement le chsct (merci d'avance)

Pour ce genre d'évènements, nous demandons des explications à l'EF concernée via la DICA Des réunions annuelles de sécurité ont lieu avec chaque EF partenaire pour faire le point pour les actions mises en oeuvre

68 ---La délégation demande la date de fin de modifications des écrans de 37000

Pas d'évolution depuis la dernière DP

69 ---La délégation demande à la direction ce quelle envisage pour mettre en place les 26 nouveaux documents à l'usage des conducteurs

1/ Distribution de ce document (TT0065) à chaque ADC et CTT (avec A/R)

Ce document sera incorporé dans le référentiel conducteur au prochain rectificatif

2/ Remise à chaque ADC d'un porte-vues afin d'y glisser les formulaires de communication repris en ANNEXE 1 (tous les formulaires ne sont pas à prendre, ex LGV)

3/ Mise en place des formulaires de communication à disposition des ADC dans la salle des pas perdus

70 ---La délégation demande comment compte faire la direction pour recharger et entreposer les outils sirius ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent où en est la commande des casiers Sirius sur le dépôt de Wpy ?

Des casiers seront mis en place sur les différents sites pour tous les conducteurs qui en exprimeront la nécessité

71 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires demandent ce que compte faire la direction pour régler le problème des lanternes en gares de Apach, Creutzwald etc...

Un travail conjoint avec la Direction Internationale Charbon Acier est mené afin de déterminer avec précision les fuites de lanternes vers l'Allemagne Une réunion est prochainement organisée avec les personnels de DB et ceux de la Direction Internationale Charbon Acier (14 ou 21 Mars 2013)

72 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent si les repas pour les journées langue à la CCI pour les agents du roulement 174 sont régularisés ?

Cette régularisation devrait intervenir sur la fiche de paie de février 2013

73 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent comment est organisé le suivi du nettoyage des EM ?

Le nettoyage des cabines de conduite est réalisé sur les engins stationnant dans les dépôts pendant les heures de présence de la personne chargée de cette tâche Les conducteurs qui rentrent un engin moteur nécessitant un nettoyage peuvent annoter ES LOCO pour le faire nettoyer en priorité Des contrôles de la qualité du nettoyage sont régulièrement réalisés

74 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent le coût des taxis à ce jour sur la plateforme de WPY ?

A fin janvier 2013 : 54 423 € au total

(23 729 € pour la Plateforme Lorraine, 30 694 € pour la RG Traction Lorraine)

75 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent si des problèmes sont apparus avec les nouveaux transporteurs comme DIAPASON, GO NAVETTE ?

Le fonctionnement de l'organisation définie avec ces nouveaux transporteurs est conforme au cahier des charges élaboré

76 ---Suite aux deux jugements déboutant la SNCF sur ses contestations des expertises du site de Champigneulle, la délégation demande à la direction de rétablir l'organisation antérieure du chantier de Champigneulle ainsi que de rétablir les agents de Champigneulle dans leurs droits. Dans le cas contraire, la délégation demande le respect des accords d'entreprise, notamment l'indemnité temporaire de transition toujours refusé par la direction

Un protocole d'accord sera discuté prochainement avec le CHSCT Lorraine Dessertes

77 ---La délégation demande que la Direction nous communique toutes les étapes qui se succèdent après réception d'une demande de mutation puisqu'il semblerait que certains agents n'ont jamais été informés des suites données à leur requête

Les demandes de mutation sont à présenter au DPX concerné. Ces dernières sont enregistrées dans l'application IDAP changement de résidence et ainsi portées à la connaissance de tous les établissements susceptibles d'être intéressés par le profil du candidat. Un accusé de réception est fourni à l'agent. Les demandes de mutation doivent être renouvelées tous les deux ans

7 Hors compétence

78 ---La délégation demande l'évolution des trafics et appel d'offre sur la DFCA

Compétence Commission Territoriale

79 ---La délégation demande les résultats du pesage de poste "milieu" de Thionville

Compétence CHSCT

80 ---La délégation demande si des résidences CRML sont menacées de fermeture sur le périmètre de la plateforme Lorraine ?

Compétence CHSCT

81 ---La délégation demande les futurs appels d'offres concernant les sites de la plateforme Lorraine ?

Compétence Commission Territoriale

82 ---La délégation demande quelles évolutions sont prévues par la direction concernant les roulements CRML de la plateforme suite à l'adaptation de février (fusion de roulement, évolution de charges, d'engin moteurs...)?

Compétence CHSCT

83 ---La délégation SUD Rail demande comment l'entreprise compte utiliser l'agent du 163 de Thionville donné inapte lors de sa visite de sécurité à Paris ??

Compétence CHSCT

84 ---La délégation UNSA-Cheminots et les agents de conduite demandent quels sont les projets ou modifications qui concernent les roulements et les UP ?

Compétence CHSCT

85 ---Contrairement aux déclarations écrites et au dossier présenté par la direction, la desserte de Champigneulle et Pompey est toujours effectuée comme auparavant c'est-à-dire que les agents de Pont A Mousson débutent et terminent leur journée de service en gare de Champigneulle à l'exception d'un agent qui habite le secteur de Pont A Mousson et qui de ce fait, utilise par convenance le véhicule de service pendant son temps de service. Pour les autres, la situation est quasi-similaire à celle d'un agent en unité d'affectation en gare de Champigneulle. Dans ce cas, pourquoi interdire à plusieurs agents de Champigneulle de réaliser la production ?

Compétence CHSCT

86 ---De nombreux travaux (chantiers RVB, réhabilitation du faisceau relais à Metz Sablon, etc) devraient avoir lieu courant 2013 sur la région lorraine

A ce titre, la délégation demande que la Direction nous communique :

-les dates desdits travaux (début et fin), -les conséquences sur le trafic (variantes sillons), -les modifications éventuelles sur les organisations du travail actuelles (chantiers concernés)

Compétence Commission Territoriale